



# MONTRÉAL ET BANLIEUE

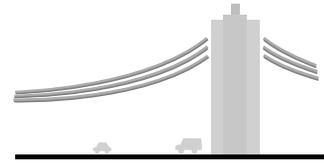


Photo PIERRE VIDRICAIRE

## Prudence sur le pont Papineau-Leblanc

L'ÉTAT LAMENTABLE de la chaussée du pont Papineau-Leblanc, en direction de Laval, ne facilite pas la conduite automobile. L'asphalte raboteux force parfois les automobilistes à changer de voie et à effectuer des manœuvres dangereuses. Mais Josée Séguin, porte-parole de Transports Québec, assure que les travaux nécessaires sur le tronçon sud-nord seront effectués « au printemps ». Tant mieux, nous y sommes! Prudence en attendant... le printemps dure trois mois.

## Protection des renseignements personnels

# L'ombudsman rappelle Montréal à l'ordre

L'ombudsman de la Ville de Montréal demande à la cour municipale d'honorer sa parole et de cesser de rendre accessibles des renseignements personnels concernant des accusés ayant été acquittés.



abeauvais@journalmtl.com

blic, après l'expiration de certains délais raisonnables.

### Problèmes liés aux arbres

Mais, au quotidien, il semble que la préoccupation des Montréalais soit bien loin des droits fondamentaux.

En effet, l'ombudsman a noté que de nombreux Montréalais se plaignent de problèmes liés à la présence d'arbres de la Ville devant leur propriété. M<sup>e</sup> Savard suggère alors que les responsables locaux de ces dossiers partagent leurs informations pour une approche plus uniforme.

Elle croit par ailleurs que les citoyens devraient mieux comprendre l'importance des arbres dans une ville comme Montréal.

L'ombudsman a aussi

fait face à plusieurs demandes de personnes en attente d'un HLM.

Comme on le sait, des milliers de personnes et ménages attendent une réponse de l'Office municipal d'habitation.

M<sup>e</sup> Savard a constaté que plusieurs des intervenants ne comprenaient pas bien le traitement de ces dossiers et elle demande à l'organisme de chercher les moyens de pallier à cette lacune.



Photo ALFRED LANÇÔT

L'ombudsman de Montréal, M<sup>e</sup> Johanne Savard.

## ADM éprouve des difficultés financières

À cause des loyers élevés payés à Ottawa, la situation financière d'Aéroports de Montréal (ADM) se détériore rapidement et tout nouveau développement à Dorval est compromis.

ANDRÉ BEAUVAIS

C'est ce qu'a déclaré au *Journal de Montréal* le président d'ADM, James Cherry, au lendemain du message qu'il a livré à la commission parlementaire sur les Transports.

Témoignant aux audiences de la commission, M. Cherry a dénoncé les coûts exorbitants de location que l'organisme doit payer à Ottawa pour les aéroports Montréal-Trudeau (Dorval) et Mirabel.

Les sommes d'argent ainsi englouties dans le trésor fédéral en vertu d'une entente en la défaveur d'ADM sont inacceptables, selon le président.

La formule actuelle de calcul des loyers «risque de freiner le développement futur des aéroports», a-t-il confirmé.

Parmi les projets qui seront mis de côté, le plus important est celui de la relocalisation des locaux des douanes américaines, a indiqué au *Journal* M. Cherry.

Ottawa promet depuis trois ans de modifier l'entente liant ADM mais retarde toujours à le faire.

### Blâme de la Vérificatrice

Dans son dernier rapport, la Vérificatrice générale du gouvernement canadien a d'ailleurs blâmé la lenteur de Transports Canada à réviser la politique de loyer.

Le président a soutenu que ADM a versé en location 77,4 M\$ de 1992 à 2003. L'an dernier, ADM a remis à Ottawa pour les locations seulement plus de la moitié de la hausse de ses revenus évaluée à 30 M\$.

La hausse des coûts de location entre 2003 et 2004 a atteint 306 %, selon M. Cherry.

Selon les règles établies dans l'entente qui fut signée en 1992 pour une durée de 60 ans, avec Transports Canada, les frais de location qui ont été de 19,5 M\$ l'an dernier atteindront 60 M\$ en 2010.

James Cherry a informé les membres de la commission qu'en vertu de cette entente, qu'il souhaite modifier, ADM aura versé au trésor fédéral 1,3 milliard \$ pour les années 2005 à 2020.

### Service de la dette

Le président estime que l'administration de ADM devient de plus en plus difficile et que le service de la dette et les frais d'administration réguliers des aéroports P.-E.-T. et Mirabel exigent des portions de plus en plus importantes du budget d'ADM.

Il affirme que les loyers élevés affaiblissent la situation financière d'ADM et contribuent à réduire ses cotes de crédit.

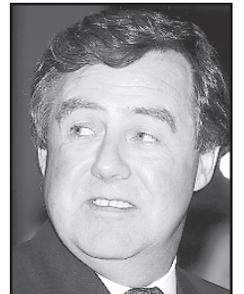


Photo ALBERT VINCENT

James Cherry